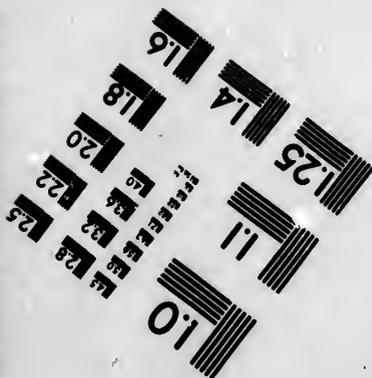
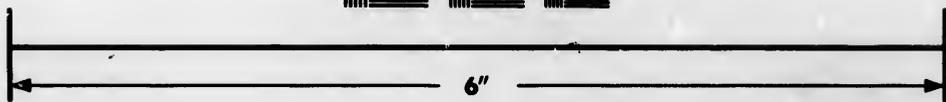
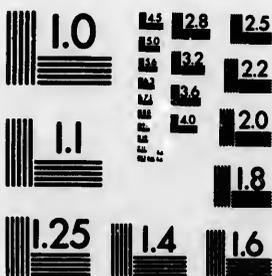


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

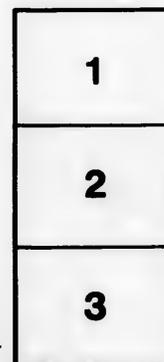
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X

①

●

②

IMP

no 31

15

①

LE PETIT

CATECHISME

D U

Diocese de Quebec.

②

NOUVELLE EDITION.

APPROUVÉE ET AUTORISÉE.



④

③

Montreal.

IMPRIMÉ PAR ROLLAND & THOMPSON.

RUE ST. VINCENT, No. 19.

⑤

1845.

JOSEPH-OCTAVE PLESSIS,

ÉVÊQUE DE QUÉBEC, ETC.

En attendant que la nouvelle édition du Grand Catéchisme de Québec soit préparée, nous avons approuvée et autorisé celle du Petit, qui se trouve à la suite des présentes, comme la seule qu'il sera permis d'enseigner aux enfans, dans les instructions publiques de ce Diocèse, à commencer au premier jour du mois d'octobre prochain.

Donné à Québec, le 1er. Avril 1815.

† J.-O. EV. DE QUÉBEC.

AVIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir leurs plus sincère remerciement à tous ceux qui ont bien voulu les honorer de leur pratique, et sollicité de nouveau Messieurs les Curés et Marchands de la Campagne, et le public en général, de vouloir leur continuer la même encouragement, et ils s'efforceront toujours d'en être digne. Ils ont ouvert une LIBRAIRIE, RELIURE et IMPRIMERIE dans la Rue St. Vincent, "surnommé la Rue des Avocats," No. 19, presque en face de la Ruelle St. Amable, ou on trouvera :—Livres d'Ecole, de Piété, Papier, Plume, Ancre, &c. &c. &c.

ROLLAND & THOMPSON.

Montréal, Mai, 1845.

SIS,

du Grand
ous avons
se trouve
qu'il sera
s instruc-
hencer au

BEC.

ffrir leurs
i ont bien
ollicite de
ands de la
puloir leur
et ils s'ef-
ont ouvert
ERIE dans
des Avo-
Ruelle St.
Ecole, de
&c.
PERSON.

PRIÈRES

CHRETIENNES

QU'IL FAUT APPRENDRE AUX ENFANS, AU MOINS
EN LEUR LANGUE. AFIN QU'ILS LES PUISSENT
RECITER MATIN ET SOIR.

Le signe de la Croix.

† Au nom du Père, et
du Fils, et du Saint-Esprit
—Ainsi soit-il.

† In nomine Patris, et
Filii, et Spiritûs sancti.
—Amen.

L'Oraison Dominicale.

Notre Père, qui êtes
aux cieux.

Pater noster, qui es in
cælis.

1. Que votre nom soit
Sanctifié.

1. Sanctificetur nomen
tuum.

2. Que votre règne ar-
rive.

2. Adveniat regnum
tuum.

3. Que votre volonté
soit faite en la terre com-
me au ciel.

3. Fiat voluntas tua,
sicut in cælo et in terrâ.

4. Donnez-nous au-
jourd'hui notre pain quo-
tidien.

4. Panem nostrum quo-
tidianum da nobis hodie.

5. Et pardonnez-nous
nos offenses, comme nous
pardonnons à ceux qui
nous ont offensés.

5. Et dimitte nobis de-
bita nostra, sicut et nos
dimitimus debitoribus
nostris.

6. Et ne nous induisez
point en tentation.

6. Et ne nos inducas in
tentationem.

7. Mais délivrez-nous
du mal.—Ainsi soit-il.

7. Sed libera nos à malo.
—Amen.

La Salutation Angélique.

Je vous salue, Marie, Ave, Maria, gratia pleine de grâce, le Sei-na, Dominus tecum : bé-
gneur est avec vous: vous nediecta tu in milieribus,
êtes bénie entre toutes les et benedictus fructus ven-
semmes, et Jésus le fruit iris tui, Jesus.
de vos entrailles est béni.

Sainte Marie, mère de Sancta Maria, mater
Dieu, priez pour nous Dei, ora pro nobis pec-
pêcheurs, maintenant et catoribus, nunc et in horâ
à l'heure de notre mort. mortis nostræ.

—Ainsi soit-il.

—Amen.

Le Symbole des Apôtres.

1. Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créa- 1. Credo in deum Pa-
teur du Ciel et de la terre. trem omnipotentem Cre-
atorem cœli et terræ.

2. Et en Jésus-Christ son Fils unique, notre 2. Et in Jesum Chris-
Seigneur. tum Filium ejus unicum,
Dominum nostrum.

3. Qui a été conçu du 3. Qui conceptus est
Saint-Esprit, est né de de Spiritu Sancto, natus
la Vierge Marie. ex Mariâ Virgine.

4. A souffert sous Ponce 4. Passus sub Pontio
Pilate, a été crucifié, Pilato, crucifixus, mor-
est mort et a été ense- tuus et sepultus.

5. Est descendu aux 5. Descendit ad inferos
enfens; le troisième jour tertîâ die resurrexit à
est ressuscité des morts. mortuis.

6. Est monté aux cieux, 6. Ascendit ad cœlos,

est
Die
7.
les
8
Esp
9.
thol
des
1
péc
1
la c
1
—A
Je
tout-
heur
Vier
chan
tiste.
Pier
tous
mon
gran
sées,
vra
ma f
gran
quoi

PRIERES CHRETIENNES

est assis à la droite de ~~se~~ ^{se} ~~det~~ ad dexteram Dei
Dieux Père tout-puissant. Patris omnipotentis.

7. D'où il viendra juger
les vivans et les morts.

7. Inde venturus est ju-
dicare vivos et mortuos.

8. Je crois au Saint-
Esprit.

8. Credo in Spiritum
Sanctum.

9. La Sainte Eglise Ca-
tholique, la Communion
des Saints.

9. Sanctam Ecclesiam
Catholicam, Sanctorum
communione.

10. La rémission des
péchés.

10. Remissionem pec-
catorum.

11. La résurrection de
la chair.

11. Carnis resurrectio-
nem.

12. La vie éternelle.
—Ainsi soit-il.

12. Vitam æternam.
—Amen.

La Confession des Péchés.

Je me confesse à Dieu
tout-puissant, à la bien-
heureuse Marie toujours
Vierge, à Saint Michel Ar-
change, à St. Jean-Bap-
tiste, aux Apôtres Saint
Pierre et Saint Paul, et à
tous les saints (et à vous
mon Père), parce que j'ai
grandement péché en pen-
sées, en paroles et en œu-
vres ; par ma faute, par
ma faute, par ma très-
grande faute. C'est pour-
quoi j'ai prie la bienheu-

Confiteor Deo omni-
potenti, beatæ Mariæ semper
Virgini, beato Michaeli
Archangelo, beato Joanni
Baptistæ, sanctis aposto-
lis Petro et Paulo, et om-
nibus sanctis [et tibi, Pa-
ter.] quia peccavi nimis
cogitatione, verbo et opere.
Mea culpa, mea culpa,
mea maxima culpa. Ideo
precor beatam Mariam
semper Virginem, beatum
Michaelem Archangelum,
beatum Joannem Baptis-

gratia ple-
cum : be-
milibus,
fructus ven-

ria, mater
nobis pec-
c et in hora

deum Pa-
ntem Cre-
t terræ.

sum Chris-
us unicum,
strum.

ceptus est
npto, natus
gine.

sub Pontio
xus, mor-
is.

ad inferos
urrexit à

ad cælos,

reuse Marie toujours
Vierge, Saint Michel Ar-
change, saint Jean-Bap-
tiste, les apôtres saint
Pierre et saint Paul, et tous
les saints (et vous, mon
Père), de prier pour moi
le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puis-
sant nous fasse miséri-
corde, et que nous ayant
pardonné nos péchés, il
nous conduise à la vie
éternelle.—Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-
puissant et miséricordieux
nous accorde le pardon,
l'absolution et la remis-
sion de nos péchés.
—Ainsi soit-il.

ram, sanctos apóstolos,
Petrum et Paulum, et
omnes sanetos (et te, Pa-
ter,) orare pro me ad Do-
minum Deum nostrum.

Misereatur nostri om-
nipotens Deus, et dimissis
peccatis nostris, perducat
nos ad vitam æternam.
—Amen.

Indulgentiam, absolu-
tionem et remissionem
peccatorum nostrorum
tribuat nobis omnipotens
et misericors dominus.
—Amen.

Acte d'Adoration.

Mon Dieu, je vous adore et vous reconnais pour
mon Créateur et mon souverain Seigneur et pour
le maître absolu de toutes choses.

Acte de Foi.

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que la
sainte Eglise catholique croit et enseigne parce
que c'est vous qui l'avez dit, et que vous êtes la
vérité même.

M
mér
cont
vos
pens

M
se de
tout
moi-

M
offen
Enim
pard
mon
saint
péni

M
que

Acte d'Espérance.

Mon Dieu, appuyé sur vos promesses et sur les mérites de mon Sauveur, j'espère avec une ferme confiance que vous me ferez la grâce d'observer vos commandemens en ce monde, et d'être récompensé dans l'autre.

Acte d'amour et de Charité.

Mon Dieu, qui êtes digne de tout amour, à cause de vos perfections infinies, je vous aime de tout mon cœur, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous.

Acte de Contrition.

Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît; pardonnez-moi par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur: je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Acte de Remercement.

Mon Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement de m'a-

voir créé, racheté par votre Fils et fait enfant de votre Eglise.

Acte d'Offrande.

Mon Dieu, j'ai tout reçu de vous ; je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède, et ne veux l'employer qu'à votre service.

Acte d'Humilité.

Mon Dieu, je ne suis que cendre et poussière ; réprimez les mouvemens d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme, et apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles.

Acte de Demande.

Mon Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout la grâce de faire en toutes choses votre sainte volonté. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. — Ainsi soit-il.

LES DIX COMMANDEMENS DE DIEU.

I. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

PRIÈRES CHRÉTIENNES.

1. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
2. Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
3. Père et mère tu honoreras afin de vivre loyalement.
4. Homicide point ne seras de fait ni volontairement.
5. Impudique point ne seras de corps ni de consentement.
6. Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras soiemment.
7. Faux témoignage ne diras ni ne mentiras aucunement.
8. L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.
9. Bien d'autrui ne désireras pour les avoir injustement.

LES SEPT COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.

1. Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras, et les Fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.

5. Quatre-temps, vigiles, jéjneras, et le carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras, ni le Samedi mémement.
7. Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement.

Louanges à la Sainte-Trinité.

<p>Gloire soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.</p> <p>Comme il était au commencement, comme il est maintenant, et comme il sera pendant les siècles des siècles.—Ainsi soit-il</p>	<p>Gloria Patri, et Filio et Spiritui Sancto.</p> <p>Sicut erat in principio nunc et semper, et in sæcula sæculorum.</p> <p>—Amen.</p>
--	--

Prière à la Sainte Vierge.

<p>Sainte Mère de Dieu, nous recourons à votre protection ; ne dédaignez pas nos prières dans nos besoins ; mais, ô glorieuse et sainte Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.</p>	<p>Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genetrix ; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.</p>
--	---

Prière au Saint Ange Gardien.

<p>Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, puisque le</p>	<p>Angelus Dei, qui custos es mei, me tibi commis-</p>
---	--

se, et le ca-
ni le Samedi
Eglise fidèle-

seigneur m'a confié à vous
ans sa bonté, éclairez-
moi, gardez-moi, dirigez
moi, et me gouvernez au-
ourd'hui.—Ainsi soit-il.—Amen.

inité.

atri, et Filio et
ncto.
t in principio
emper, et in
ulorum.

Bénédicté, ou Prière avant le repas.

Bénissez-nous, ô mon Dieu, ainsi que la nourri- ture que nous allons pren- re. Au nom du Père, etc.	Benedicite, Dominus. Nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dex- tera Christi. In nomine Patris, etc.
--	---

ge.

m præsidium
, sancta Dei
nostras depre-
despicias in
us, sed à peti-
s libera nos
go gloriosa et

Nous vous rendons grâ- ce de tous vos bienfaits, Dieu tout puissant, qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Au nom du Père, etc.	Agimus tibi gratias, om- nipotens Deus, pro uni- versis beneficiis tuis, quæ vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen. In no- mine Patris, etc.
--	---

dien.)

Dei, qui custodit
tibi commis-

Prières pour les défunts.

Que les âmes des fidè- les défunts reposent en paix, par la miséricorde de Dieu.—Ainsi soit-il.	Fidelium animæ per misericordiam Dei, requi- escent in pace. Amen.
--	---

[The page contains several paragraphs of extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the leaf. The text is too light to transcribe accurately.]

No
s ad
nler
ntres
om
om
ent

D.
R.
D.
R.
D.
R.
R.
Epr

D.
R.

prenons pas, et que nous sommes cependant obligés de croire, parce que c'est Dieu qui l'a révélée.

D. Quels sont les principaux mystères de notre religion ?

R. Ce sont les mystères de la Sainte-Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

* D. Qu'est-ce que le mystère de la Sainte-Trinité ?

R. C'est un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit.

* D. Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?

R. C'est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

* D. Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption ?

R. C'est Jésus-Christ mort en croix pour nous.

D. Où sont contenus ces mystères ?

R. Dans le *Credo* ou symbole des Apôtres.

CHAPITRE SECOND.

Du Symbole des Apôtres.

* D. Récitez le symbole des Apôtres :

R. En Français.	En Latin
Je crois en Dieu, etc.	<i>Credo in Deum, etc.</i>
ci-dessus, page 4.	ci-dessus, page 4.

D. Que veut dire ce mot *Je crois* ?

R. Il veut dire : je tiens pour certain, je suis persuadé, et très convaincu.

ARTICLE I.

D. Quel est le premier article du symbole des pères ?

R. *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.*

* D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait.

* D. Peut-il y avoir plusieurs Dieux ou plusieurs esprits infiniment parfaits ?

R. Non ; il ne peut y en avoir qu'un seul.

* D. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout : il remplit le ciel et la terre.

D. Pourquoi dites vous ; *Je crois en Dieu le Père* ?

R. Pour marquer que la première personne en Dieu s'appelle le Père.

D. Y a-t-il plusieurs personnes en Dieu ?

R. Oui ; il y en a trois : le Père, le Fils et le saint-Esprit.

* D. Chacune de ces trois personnes est-elle Dieu ?

R. Oui, chacune des trois personnes est Dieu.

* D. Ces trois personnes sont-elles égales en toutes choses ?

es. cependant
eu qui l'a ré-
ères de notre

te Trinité, de

a Sainte Tri-

onnes, Père,

l'Incarna-

omme pour

la Rédemp-

croix pour

Apôtres.

s :

m, etc.

us, page 4.

R. Oui, elles sont égales en toutes choses.

* D. Il y a donc trois Dieux ?

R. Non les trois personnes divines ne sont qu'un seul et même Dieu.

* D. Comment cela ?

R. Parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.

* D. Comment appelez-vous le mystère d'un seul Dieu en trois personnes, le Père, Fils et Saint-Esprit ?

R. Je l'appelle le *Mystère de la Sainte-Trinité*.

D. Pourquoi ce premier article du symbole appelle-t-il Dieu *Tout-Puissant* ?

R. Parce que rien n'est impossible à Dieu.

* D. Dieu voit-il tout et connaît-il tout ?

R. Oui, Dieu voit tout et connaît tout, même ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur.

* D. Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ?

R. Oui, car il est éternel.

D. Pourquoi l'appellez-vous *Créateur du ciel et de la terre* ?

R. Parce que c'est lui qui a créé ou fait de rien toutes choses, et qui en est le maître absolu.

* D. Est-ce Dieu qui vous a créé et mis au monde ?

R. Oui, c'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.

D.
R.
uér

D.
ymb
Seig

R.
oute
oute

D.
omr
onne

R.
D.
on

R.
'un
*

om
R
*

R.
*

R.
hum
D
Chr

D. Pourquoi vous a-t-il créés ?

R. Pour le connaître, l'aimer, le servir et acquiescer à la vie éternelle.

ARTICLE II.

D. Qu'entendez-vous par le second article du symbole, *en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre Seigneur ?*

R. J'entends que Dieu le Père a engendré de toute éternité un Fils unique qui lui est égal en toutes choses.

D. Est-ce ce Fils unique de Dieu que l'on nomme aussi le Verbe Divin et la seconde personne en Dieu ?

R. C'est lui-même.

D. Le Fils de Dieu est-il de même nature que son Père ?

R. Oui, il lui est consubstantiel, c'est-à-dire, d'une même substance avec lui.

* D. Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme ?

R. Il s'appelle Jésus-Christ Notre Seigneur.

* D. Jésus-Christ est-il seulement homme ?

R. Non : il est Dieu et homme tout ensemble.

* D. Il y a donc deux natures en Jésus-Christ ?

R. Oui : il y a la nature divine et la nature humaine.

D. Y a-t-il aussi deux personnes en Jésus-Christ ?

B.

R. Non : il n'y a en Jésus-Christ que la seule personne du Fils de Dieu, ou la seconde de la Sainte Trinité.

* D. Jésus-Christ a-t-il toujours été homme ?

R. Non ; ce n'est qu'environ quatre mille ans après la création du monde que le Fils de Dieu, qui était de toute éternité, s'est fait homme et a été appelé Jésus.

* D. Que veut dire se faire homme ?

R. C'est prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

* D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. C'est pour nous racheter.

* D. De quoi nous a-t-il rachetés ?

R. De la damnation éternelle à laquelle nous étions engagés par la désobéissance d'Adam notre premier père.

* D. Comment s'appelle le mystère du Fils de Dieu fait homme pour nous ?

R. Il s'appelle *le Mystère de l'Incarnation*.

ARTICLE III.

D. Que signifie le troisième article du symbole : *Qui a été conçu du Saint-Esprit ; est né de la Vierge Marie ?*

R. Il signifie que Jésus-Christ a été conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein

une Vierge nommée Marie, et que c'est elle qui a mis au monde.

* D. Quel jour est né Jésus-Christ ?

R. Il est né le jour de Noël.

D. Combien de temps est-il resté visible sur la terre ?

R. Environ trente-trois ans.

D. Qu'a fait Jésus-Christ sur la terre ?

R. Il a enseigné aux hommes à vivre saintement et leur en a mérité la grâce.

ARTICLE IV.

D. Quel est le quatrième article du symbole ?

R. *A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.*

* D. Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert ?

R. Il a été insulté, méprisé, fouetté, couronné d'épines et abandonné de tout le monde.

D. Qu'entendez-vous par *Ponce Pilate* ?

R. C'est le nom du Gouverneur de la Judée sous lequel Jésus-Christ a souffert.

* D. Pourquoi ajoutez-vous *a été crucifié, est mort et a été enseveli* ?

R. Parce que Jésus-Christ a été attaché à une croix, sur laquelle il est mort, et qu'ensuite son corps a été mis dans un tombeau.

* D. Qu'entendez-vous par la mort ?

R. J'entends la séparation d'une âme d'avec son corps.

* D. Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

R. Le Vendredi Saint,

* D. Comment s'appelle le mystère de Jésus-Christ mort en croix pour nous ?

R. Il s'appelle *le Mystère de la Rédemption.*

ARTICLE V.

D. Qu'entendez-vous par le cinquième article du symbole, *Est descendu aux enfers.* ?

R. J'entends qu'après la mort de Jésus-Christ, son âme descendit dans les limbes, où étaient détenues les âmes des justes morts depuis la création du monde.

D. Pourquoi y descendit-elle ?

R. Pour leur annoncer leur délivrance, qui était le fruit de ses souffrances et de sa mort.

D. Pourquoi ajoutez-vous, *Le troisième jour, est ressuscité des morts.* ?

R. Parce que le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ ressuscita et sortit vivant du tombeau.

D. Qu'entendez-vous par le mot *résurrection* ?

R. J'entends la réunion d'une âme avec son corps.

* D. Quel jour notre Seigneur est-il ressuscité ?

R. Le jour de Pâques,

ARTICLE VI.

D. Que signifie le sixième article du symbole, *Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout puissant.*

R. Il signifie que Jésus-Christ ressuscité, monta au ciel en corps et en âme pour y régner glorieusement à la droite de Dieu son Père, c'est-à-dire pour occuper, en tant qu'homme, la première place auprès de lui.

D. Quel jour Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

R. Le jour de l'Ascension, quarante jour après sa résurrection.

D. Où est maintenant Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, Jésus-Christ est partout ; en tant qu'homme, il n'est qu'au ciel et au Saint-Sacrement.

D. Que fait Jésus-Christ dans le Ciel ?

R. Jésus-Christ dans le ciel, comme homme, adore Dieu son Père, et intercède pour nous ; et, comme Dieu, il nous envoie de là son Saint-Esprit et ses grâces.

D. Quel jour a-t-il envoyé plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise ?

R. C'est le jour de la Pentecôte, le dixième après son Ascension.

ARTICLE VII.

• D. Jésus-Christ doit-il revenir sur la terre ?

R. Jésus-Christ reviendra sur la terre à la fin du monde, pour le jugement général, comme l'exprime le septième article du symbole. *D'où il viendra juger les vivans et les morts.*

• D. Le jugement général est-il le seul que nous aurons à subir ?

R. Non, il sera précédé du jugement particulier.

• D. Quand se fera le jugement particulier ?

R. A la mort de chacun de nous,

• D. Quand est-ce que nous mourrons ?

R. Quand il plaira à Dieu.

D. Que deviendra notre corps après la mort ?

R. Il retournera en terre.

D. Et notre âme ?

R. Elle paraîtra aussitôt devant Dieu pour être jugée.

D. Sur quoi sera-t-elle jugée ?

R. Sur le bien ou le mal qu'elle aura fait.

D. Que deviendra notre âme après le jugement particulier ?

R. Elle ira en Paradis, ou en enfer, ou en Purgatoire, selon qu'elle l'aura mérité.

ARTICLE VIII.

D. Qu'entendez-vous par le huitième article du symbole, *Je crois au Saint-Esprit* ?

R. C'est-à-dire, je crois qu'outre le Père et le Fils, il y a en Dieu une troisième personne qu'on appelle le Saint-Esprit.

D. Le Saint-Esprit est-il Dieu aussi bien que le Père et le Fils ?

R. Oui, il leur est égal en toutes choses.

ARTICLE IX.

D. Récitez le neuvième article du symbole.

R. *La Sainte Eglise catholique, la communion des Saints.*

§ 1.

D. Qu'est-ce que l'Eglise catholique ?

R. C'est la société des fidèles unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacremens et par la soumission aux mêmes pasteurs légitimes.

D. Où trouve-t-on cette société que vous appelez l'Eglise ?

R. Partout où il y a des Catholiques.

D. Qui a établi l'Eglise ?

R. C'est Jésus-Christ, et il en est le chef invisible.

D. Qu'est-ce qui l'éclaire et la gouverne ?

R. C'est le Saint-Esprit,

D. Quels en sont les pasteurs légitimes ?

R. Le Pape, les Evêques et les Prêtres qui ont reçu d'eux l'ordination et la mission.

D. Qu'entendez-vous par le Pape ou N. S. P. le Pape ?

R. J'entends l'Evêque de Rome, le premier des Evêques, le Successeur de saint Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le centre de l'unité catholique et le chef visible de l'Eglise.

D. Y a-t-il plusieurs Eglises catholiques ?

R. Non ; il n'y a de catholique que la seule Eglise romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut.

D. Que faut-il donc penser de ces autres sociétés qui se nomment *Eglises*, et ne professent pas la même foi que nous, ou ne sont pas soumises aux mêmes pasteurs ?

R. Ce sont des institutions humaines qui ne servent qu'à égarer les hommes et ne sauraient les conduire à Dieu.

§ 2.

D. Qu'entendez-vous par *La communion des Saints*.

R. J'entends la communication qu'il y a entre tous les membres de l'Eglise catholique.

D. En quoi consiste cette communion ou communication ?

R. En ce que tous les biens spirituels de l'Eglise sont communs à tous les Fidèles.

D. Communiquons-nous avec les Saints qui sont dans le Ciel ?

Oui, nous les prions d'intercéder pour nous
de Dieu.

Communiquons-nous aussi avec les Justes
ont en Purgatoire ?

Oui ; nous offrons à Dieu, pour leur déli-
ce, nos prières, nos bonnes œuvres et le saint
sacrifice de la Messe.

Q. Qu'est-ce que la Purgatoire ?

R. C'est un lieu de peines où les Justes
doivent d'expier leurs péchés avant d'entrer en
Paradis.

ARTICLE X.

Q. Qu'entendez-vous par le dixième article du
Symbole, *La Rémission des péchés* ?

R. J'entends que Jésus-Christ a donné à son
Église le pouvoir de remettre les péchés.

§ 1.

Q. Qu'est-ce que le péché ?

R. C'est une désobéissance à Dieu.

Q. Y a-t-il plusieurs sortes de péchés ?

R. Oui ; il y a le péché originel et le péché
actuel.

Q. Qu'est-ce que le péché originel

R. C'est celui que nous apportons en venant
au monde, et dont la désobéissance d'Adam notre
premier père nous a rendu coupables.

D. Comment s'efface le péché originel ?

R. Par le Sacrement de Baptême.

D. Le Baptême n'efface-t-il que le péché originel ?

R. Il efface encore tous les péchés actuels que l'on aurait commis avant de le recevoir.

D. Qu'est-ce que le péché actuel ?

R. C'est celui que nous commettons par notre propre volonté.

D. Comment s'effacent les péchés actuels commis après le Baptême ?

R. Par le Sacrement de pénitence,

D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux entre eux ?

R. Non : il y en a qui donnent la mort à l'âme en lui faisant perdre la grâce sanctifiante, et on les appelle *péchés mortels*. D'autres ne font pas perdre la grâce sanctifiante, mais l'affaiblissent, et on les appelle *péchés véniels*.

D. Combien faut-il de péchés mortels pour mériter l'Enfer.

R. Il n'en faut qu'un seul.

§ 2.

D. Combien y a-t-il de péchés Capitaux ?

R. Il y en a sept : l'Orgueil, l'Avarice, l'Impureté, l'envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.

D. Pourquoi les appelle-t-on *Capitaux* ?

originel ?

me.

ne le péché ori

chés actuels qu

avoir.

quel ?

tons par nob

és actuels com

ce,

ils égaux en

la mort à l'âme

fiante, et on le

e font pas per

blissent, et on

mortels pour

Capitiaux ?

arice, l'Im-

Colère et la

aux ?

Parce qu'ils sont comme la source de tous autres péchés

Qu'est-ce que l'Orgueil ?

C'est une trop grande estime de soi-même qui porte à mépriser les autres.

Qu'est-ce que l'Avarice ?

C'est un amour désordonné des biens de la terre.

Qu'est-ce que l'impureté ?

C'est une affection dérégulée pour les plaisirs de la chair.

Qu'est-ce que l'Envie ?

C'est la tristesse que l'on conçoit du bonheur d'autrui.

Qu'est-ce que la Gourmandise ?

C'est un amour dérégulé du boire et du manger.

En quoi pèche-t-on plus souvent par gourmandise ?

Dans l'usage immodéré des boissons enivrantes : c'est ce qu'on appelle *ivrognerie*.

Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

En voici deux : 1^o. Ne point aller au cabaret sans une grande nécessité : 2^o. ne prendre aucune boisson enivrante entre les repas.

Qu'est-ce que la Colère ?

C'est un mouvement violent de notre âme, qui nous porte à nous venger.

D. Qu'est-ce que la Paresse ?

R. C'est un dégoût volontaire du travail et négligence des devoirs de son état.

ARTICLE XI.

D. Que signifie le onzième article du symbole ?
La résurrection de la chair ?

R. Il signifie qu'à la fin du monde, tous les morts ressusciteront pour comparaître au Jugement général.

D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?

R. Pour recevoir dans leurs corps la récompense de leurs bonnes œuvres et le châiment de leurs péchés.

ARTICLE XII.

D. Qu'est-ce que *La vie éternelle* que vous exprimez par le dernier article du symbole ?

R. C'est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette vie éternelle sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Elle sera infiniment heureuse en Paradis et infiniment malheureuse en Enfer.

D. Qu'est-ce que le Paradis ?

R. C'est un lieu de délices, où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

D. Qui sont ceux qui vont en Paradis ?

R. Ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui l'ayant offensé en ont fait pénitence.

Q. Qu'est-ce que l'Enfer ?

R. L'Enfer est un lieu de tourmens où les méchans seront éternellement punis avec les démons.

Q. Quels sont ces méchans qui vont en Enfer ?

R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Commandemens.

Q. Que faut-il faire pour aller en Paradis ?

R. Il faut garder les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

ARTICLE I.

Des Commandemens de Dieu.

Q. Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu ?

R. Il y en a dix.

Q. Récitez-les.

R. Un seul Dieu tu adoreras, etc., *ci-dessus page 8.*

Q. Quel est l'abregé des dix Commandemens ?

R. L'abrégé des dix Commandemens est résumé dans ce peu de paroles : *Aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même par l'amour de Dieu.*

§ 1.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier Commandement, *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.*

R. Il nous est ordonné, 1. de croire en Dieu 2. d'espérer en lui ; 3. de l'aimer de tout notre cœur ; 4. de n'adorer que lui seul.

D. Quelle est la vertu par laquelle nous croyons en Dieu ?

R. C'est la Foi.

D. Quelle est celle qui nous fait espérer en lui ?

R. C'est l'Espérance.

* D. Quel est celle qui nous le fait aimer de tout notre cœur.

R. C'est la Charité.

D. Comment appelle-t-on ces trois vertus ?

R. On les appelle les vertus théologiques ?

D. Faites les actes de vertus théologiques.

R. Acte de Foi.—Mon Dieu, je crois, etc.
page 6.

Acte d'Espérance.—Mon Dieu, appuyé etc.
page 7.

ndemens est re
 Aimer Dieu
 me soi-même pro

onné par le pre
 Dieu tu adores

croire en Dieu
 r de tout notr

lle nous croyon

ait espérer en

fait aimer de

ois vertus ?

ogales ?

ogales.

e crois, etc.

appuyé etc.

de Charité.—Mon Dieu, qui êtes, etc.

Faites aussi un acte d'Adoration.

Acte d'Adoration.—Mon Dieu, je vous, etc.

Q. Nous est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non ; à Dieu seul appartient l'hommage raisonnable de nos esprits et de nos cœurs.

Q. Est-ce que nous n'adorons pas les Saints ?

R. Non : nous nous contentons de les révérencer et de les invoquer comme les amis de Dieu.

Q. Cette invocation des Saints n'est-elle pas nécessaire à la médiation de Jésus-Christ.

R. Non ; car c'est toujours par Jésus-Christ que nos prières des Saints et les nôtres parviennent à Dieu.

Q. Est-il permis d'honorer les reliques et les images des Saints ?

R. Oui, et l'Eglise Catholique en a toujours usé de la sorte.

Q. Quel avantage trouve-t-on à honorer les reliques et les images des Saints ?

R. La principal avantage est que la présence de leurs reliques et de leurs images nous porte à imiter leurs vertus.

§ 2.

D. Que défend le second Commandement de

Dieu : Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement !

R. Il défend de faire des sermens indiscrets injustes ou faux.

D. Qu'est-ce qu'un serment ?

R. Le serment est un acte de religion par lequel on prend Dieu en témoin de la vérité de ce que l'on promet ou de ce que l'on affirme.

D. Quand est-ce que le serment est indiscret ?

R. Le serment est indiscret lorsqu'il est fait légèrement, sans nécessité et pour des choses peu importantes.

D. Quel est le plus sûr moyen de ne pas faire des sermens indiscrets ?

R. C'est de ne jurer que lorsqu'on en est requis par un supérieur légitime.

D. Quand est-ce que le serment est injuste ?

R. Il est injuste, lorsqu'on s'y engage à une chose défendue.

D. Celui qui aurait juré de voler, de tuer, ou de battre quelqu'un, serait-il obligé de tenir son serment ?

R. Non : il ferait un nouveau péché en l'accomplissant.

D. Quand est-ce que le serment est faux ?

R. Le serment est faux, lorsque, dans l'opinion de celui qui le fait, il est contre la vérité. C'est ce qu'on appelle *faux serment* ou *parjure*.

ureras ni autre cho

sermens indiscret

nt ?

le religion par leque

vérité de ce qu

ffirme.

ment est indiscret

lorsqu'il est fa

pour des choses pe

a de ne pas fair

l'on en est requi

nt est injuste ?

engage à une

er, de tuer, ou

le tenir son ser

ché en l'ac-

est faux ?

dans l'opinion

érité. C'est

jure.

Le faux serment est-il un grand péché ?

Oui, c'est un crime énorme.

Qu'est-ce que le blasphème ?

C'est une parole injurieuse contre Dieu ou les Saints, ou les choses saintes.

Est-ce pécher grièvement, que de proférer des paroles connues sous le nom de *juremens* le langage ordinaire ?

Plusieurs de ces juremens ne sont que des grossières ; plusieurs sont criminels et touchent du blasphème ; tous peuvent devenir scandaleux par circonstance ; c'est pour les bons chrétiens, s'abstiennent de les pro-

Qu'est-ce qu'un vœu ?

Le vœu est la promesse que nous faisons à Dieu de l'honorer, lui ou ses saints, par quelque acte de piété.

Est-on obligé d'accomplir ses vœux.

Oui, on y est obligé sous peine de péché.

Quelle précaution est-il bon de prendre pour ne pas faire des vœux avec légèreté ?

C'est de n'en faire aucun avant d'avoir pris conseil de son confesseur.

§ 3.

A quoi nous oblige le troisième Commandement de Dieu : *Les dimanches tu garderas le jour de servir Dieu dévotement ?*

C

R. A sanctifier les dimanches par la prière, par les bonnes œuvres et par un saint repos.

§ 4.

D. Que nous ordonne le quatrième Commandement : *Père et mère honoreras ?*

R. Il nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et mères.

D. En quoi consiste l'honneur que nous devons à nos pères et mères ?

R. Il consiste à les aimer, à les respecter, à leur obéir, et à les assister dans leurs besoins.

D. Pourquoi ajoute-t-on, *afin que tu vives longuement ?*

R. Parce que Dieu a attaché une bénédiction toute particulière à l'accomplissement de ce précepte.

D. Est-on aussi obligé d'honorer le Roi .et d'accomplir dans les choses temporelles, les ordres qui émanent de lui ou de ceux qui le représentent ?

R. Oui ; et cette obligation fait partie de la morale chrétienne.

D. Que devons nous à nos supérieurs Ecclésiastiques ?

F. Nous leur devons le respect, l'amour et l'obéissance dans l'ordre de la Religion et du salut.

D. Que défend le cinquième commandement : *Homicide point ne seras de fait ni volontairement ?*

R. Il défend de tuer, de battre, de maltraiter ou de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

D. Qu'est-ce que scandaliser son prochain ?

R. C'est l'induire au mal, ou l'empêcher de faire le bien.

§ 6.

D. Qu'entendez-vous par le sixième Commandement : *Impudique point ne seras ?*

R. J'entends qu'il condamne toute espèce d'impureté ou d'immodestie sur soi ou sur d'autres.

§ 7.

D. Qu'est-il défendu par le septième commandement : *Bien d'autrui tu ne prendras ni ne retiendras sciemment ?*

R. Il est défendu de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain et de lui faire aucune injustice.

D. A quoi est obligé celui qui a causé quelque dommage au prochain dans ses biens ?

R. A restituer.

§ 8.

D. Que défend le huitième commandement : *Faux témoignages ne diras, ni ne mentiras aucunement ?*

R. Il défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témérairement, de l'insulter et de le décrier soit par médisance ou par calomnie.

§ 9.

D. Que défend le neuvième commandement : *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement ?*

R. Il défend de consentir aux pensées impures et aux désirs de la chair.

§ 10.

D. Que signifie le dixième commandement, *Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement !*

R. Il signifie que nous ne devons pas désirer d'acquérir le bien d'autrui par des voies injustes.

D. Qui sont ceux qui s'exposent le plus à transgresser le dixième Commandement !

R. Ceux qui sont jaloux du crédit et de la prospérité des autres.

ARTICEE II.

Des Commandements de l'Eglise.

D. Tous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les Commandements de l'Eglise ?

R. Oui, puisque, selon la doctrine de N. S. J. C., celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit être regardé comme un païen et un publicain.

D. Par qui ont été faits les commandemens de l'Eglise ?

R. Ils ont été faits par le corps des premiers pasteurs !

• D. Combien y a-t-il de principaux commandemens de l'Eglise ?

R. Il y en a sept : les voici :
Les Fêtes tu sanctifieras, etc. page 9.

§ 1.

D. Que nous ordonne le premier Commandement de l'Eglise : *Les Fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.*

R. Il nous ordonne de sanctifier les Fêtes d'obligation, comme nous sommes obligés de sanctifier les dimanches.

§ 2.

D. A quoi nous oblige le second commandement de l'Eglise : *Les dimanches Messe entendras et les Fêtes pareillement ?*

R. A assister les dimanches et fêtes d'obligation, à la Messe, particulièrement à la Messe paroissiale.

§ 3.

D. Que veut dire le troisième Commandement de l'Eglise : *Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.*

R. Il veut dire que tout Fidèle parvenu à l'âge de discrétion est tenu de se confesser au moins une fois dans l'année.

§ 4.

D. Que nous ordonne le quatrième commandement de l'Eglise : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâque humblement.*

R. Il ordonne, 1o. de communier au moins une fois tous les ans avec les dispositions convenables ; 2o. de faire cette communion dans la quinzaine de Pâques et dans l'Eglise paroissiale.

§ 5.

D. Qu'entendez-vous par le cinquième Commandement de l'Eglise : *Quatre-temps, Vigiles, jeûneras et le carême entièrement.*

R. J'entends qu'il y a obligation de jeûner trois jours dans chaque semaine des Quatre-Temps, la veille de certaines Fêtes et tous les jours du Carême, excepté les Dimanches.

96.

D. Que veut dire le sixième commandement de l'Eglise : *Vendredi chair ne mangeras ni le Samedi mêmement.*

R. Il veut dire que l'on doit faire maigre, ou observer l'abstinence de viandes tous les Vendredis et Samedi de l'année, auxquels il faut ajouter les Dimanches du Carême, la St. Marc et les Rogations.

D. L'obligation de faire maigre est-elle la même pour le Samedi que pour le Vendredi ?

R. Oui, excepté les Samedis qui se trouvent depuis Noël jusqu'à la solennité de la Chandeleur, auxquels il est permis de faire gras.

D. La fête de Noël n'a-t-elle pas à cet égard quelque privilège ?

R. Oui, il est toujours permis de manger gras, lors même qu'elle arrive le vendredi.

D. L'abstinence de viande est-elle ordonnée tous les jours de jeûne !

R. Oui, toujours.

D. Que faut-il penser de ceux qui ne jeûnent

presque jamais, qui font gras une partie du Carême et des Samedis de l'année ?

R. Il faut penser qu'ils en agissent de la sorte pour de graves raisons de santé ou de pauvreté, et après avoir pris avis de leurs pasteurs ou confesseurs. Autrement, ils seraient très-coupables.

7.

D. Quel est le sens du septième commandement de l'Eglise : *Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement !*

R. C'est que les fidèles sont obligés de payer les dîmes, oblations et autres droits autorisés pour les frais du culte divin et pour l'entretien des pasteurs.

* D. Les commandements de l'Eglise obligent-ils sous peine de péché mortel ?

R. Oui, et c'est ce qui doit faire trembler un grand nombre de chrétiens qui les observent mal.



CHAPITRE QUATRIEME,

LA PRIERE.

D. Avons-nous besoin de quelque secours pour observer les commandemens ?

R. Nous avons besoin du secours de la grâce de Dieu.

D. Comment pouvons-nous obtenir cette grâce ?

R. Par la prière.

* D. Qu'est-ce que la prière ?

R. C'est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos devoirs, et lui demander nos besoins.

*D. Est-ce prider, que de réciter des formules de prières sans attention et sans dévotion ?

R. Non, ce n'est pas prier, puisqu'alors ni l'esprit, ni le cœur ne s'élèvent vers Dieu et qu'on ne lui demande rien.

ARTICLE I.

De l'Oraison Dominicale.

*D. Quelle est la plus excellente de toutes les prières ?

R. C'est le *Pater*, ou l'Oraison Dominicale. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.

D. Récitez l'Oraison Dominicale.

R. En Français.

En Latin.

Notre Père, etc. p. 3.

Pater Noster, etc. p. 3.

D. A qui parlons-nous, lorsque nous disons *Notre Père* ?

R. Nous parlons à Dieu.

D. Pourquoi l'appelons-nous *Notre Père* ?

R. Parce qu'il est le Créateur de toutes choses, le Père de tous les hommes, et particulièrement des bons Chrétiens.

D. Pourquoi ajoutons-nous: *Qui êtes aux Cieux*, Dieu étant partout ?

R. Parce que nous regardons le Ciel comme

étant d'une manière spéciale le trône de sa gloire.

§ 1.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles, *Que votre nom soit sanctifié ?*

R. Nous demandons que Dieu soit connu, servi et adoré de tout le monde, et que son nom soit prononcé avec le plus grand respect.

§ 2.

D. Que signifie cette demande, *Que votre règne arrive, ou Que votre Royaume nous arrive ?*

R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs ici-bas par sa grâce, et qu'il nous fasse régner éternellement avec lui dans sa gloire.

§ 3.

D. Que demandons-nous par ces paroles, *Que votre volonté soit faite en la terre comme au Ciel ?*

R. Nous demandons à Dieu la grâce de lui être soumis ici-bas comme les Anges et les Saints lui obéissent dans le Ciel.

§ 4.

D. Que prétendez-vous demander lorsque

vous dites à Dieu, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, ou notre pain quotidien ?*

R. Nous prétendons lui demander, pour chaque jour tous nos besoins de l'âme et du corps.

§ 5.

D. Quel est le sens de cette demande, *Pardonnez-nous nos offenses ?*

R. Nous demandons à Dieu qu'il nous accorde la rémission de nos péchés.

D. Pourquoi ajoutons-nous, *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*

R. Nous consentons par là que Dieu nous refuse le pardon si nous ne pardonnons pas aux autres les injures qu'ils nous ont faites.

6.

D. Quel est le sens de cette demande, *Et ne nous induisez point en tentation ?*

R. C'est-à-dire : préservez-nous des tentations, ou donnez-nous la force de les surmonter.

§ 7.

D. Que demandons-nous enfin par ces paroles : *Mais délivrez-nous du mal ?*

R. Nous demandons que Dieu nous délivre de

tous les maux, principalement du péché et de la mort éternelle.

ARTICLE II.

De la Salutation Angélique.

D. Pourquoi prions nous si souvent la Sainte Vierge ?

R. Parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au Ciel.

D. Est-il permis d'avoir autant de confiance en elle qu'en Jésus-Christ ?

R. Non ; puisque Jésus-Christ est Dieu, et que la Sainte Vierge ne l'est pas.

D. Offre-t-elle nos prières à Dieu immédiatement et par elle-même ?

R. Non : elle ne peut les offrir que par Jésus-Christ, Médiateur établi entre Dieu et les hommes.

D. Par qu'elle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la Sainte Vierge ?

R. Par la Salutation Angélique, appelée aussi l'*Ave Maria*.

D. Récitez la Salutation Angélique.

R. En Français. | En Latin.

Je vous Salue, Marie, etc. p. 4. Ave, Maria, etc. p. 4.

D. Combien y a-t-il de parties dans la Salutation Angélique ?

R. Il y en a trois.

§ I.

D. Quelle est la première partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles par lesquelles l'Ange Gabriel annonça à Marie le Mystère de l'incarnation : *Je vous salue, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.*

§ 2.

D. Quelle est la seconde partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles de Sainte Elizabeth, lorsqu'elle reçut la visite de la Sainte Vierge : *Vous êtes bénie entre les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.*

§ 3.

D. Quelle est la troisième partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles ajoutés par la piété des Fidèles, et approuvées de l'Eglise : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant, et à l'heure de notre mort.*

D. Pourquoi appelez-vous Marie *Mère de Dieu* ?

R. Parce qu'elle a conçu et mis au monde Jésus-Christ, Fils de Dieu et seconde personne de la Sainte Trinité.

ARTICLE III.

Du Chapelet.

D. Qu'est-ce que le Rosaire ?

R. Le Rosaire ou Psautier de la Sainte Vierge, est une prière principalement composée de cent cinquante *Ave Maria*.

D. Comment se divise le Rosaire ?

R. Il se divise en quinze dizaines.

D. De quoi est composée chaque dizaine ?

R. D'un *Pater Noster* ou *Notre Père* et de dix *Ave, Maria*, ou *Je vous salue, Marie*, à quoi l'on ajoute *Gloria Patri*, ou *Gloire soit au Père*, etc., page 10.

D. Qu'est-ce que le Chapelet de la Sainte Vierge ?

R. C'est le tiers du Rosaire ou cinq dizaines.

D. De quoi sont précédés les cinq dizaines du Chapelet ?

R. Elles sont précédés du signe de la Croix, de la récitation du *Credo*, ou *Je crois en Dieu*, de trois *Ave, Maria*, et d'un *Gloria Patri*.

D. Pourquoi ces trois *Ave, Maria* ?

R. Pour honorer les rapports de la Sainte Vierge avec les trois personnes de la Sainte Trinité.

D. Y a-t-il quelque vertu dans le nombre de *Pater*, d'*Ave* ou de *Gloria Patri* dont le Chapelet est composé ?

R. Non : le Chapelet tire toute sa vertu des excellentes prières qui le composent, et de la ferveur avec laquelle on les récite.

D. N'est-il pas inutile de répéter si souvent les mêmes prières ?

R. Non : pourvu que le cœur soit d'accord avec la bouche.

D. Quel avantage particulier trouvez-vous dans le Chapelet ?

R. Il est d'un grand secours pour les personnes qui ne savent pas lire.

D. Comment finit-on le Chapelet ?

R. Par la prière, *Nous recourons, etc.*, ou *Subtuum præsidium*, page 10.



CHAPITRE CINQUIÈME.

ARTICLE I.

Des exercices de la vie chrétienne.

D. Que doit faire un chrétien, tous les jours de sa vie ?

R. S'il veut vivre saintement, il doit, tous les jours de sa vie :

1. En s'éveillant le matin, faire le signe de la Croix et dire : *Mon Dieu, je vous donne mon cœur ?*

2. Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin.

3. Entendre la Messe, s'il le peut commodément.

4. Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appelle.

5. Prendre ses repas avec sobriété et tempérance, ayant soin d'y dire le *Bénédicté* et les *Grâces*, p. 11.

6. Assister les pauvres selon son moyen.

7. Faire l'examen de conscience et la prière du soir, quand l'heure en est venue, et en famille autant qu'il se peut.

D. Comment doit-il sanctifier ses actions ?

R. En les offrant à Dieu.

D. Que doit-il faire dans les peines et les contrariétés de la vie ?

R. Les souffrir avec patience en expiation de ses péchés, et les unir aux souffrances de Jésus-Christ.

D. Comment doit-il se comporter dans les tentations ?

R. Se recommander à Dieu, et éviter les discours et les objets qui pourraient l'entraîner au mal.

D. S'il craint d'être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?

R. S'en humilier sur-le-champ, en demander pardon à Dieu, et se confesser aussitôt que possible.

D. Que doit-il observer par rapport aux divertissemens ?

R. C'est de n'en point prendre, à moins qu'ils ne soient nécessaires et innocens.

ARTICLE II.

D. Que doit faire un Chrétien, les Fêtes et Dimanches ?

R. Il doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, de voyages pour affaires temporelles ; assister à la Messe de sa paroisse, aux Vêpres et instructions qui se font en ces jours.

D. Qu'est-il à propos de faire tous les mois ?

R. De confesser ses péchés, et communier selon l'avis de son confesseur.

D. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Une revue plus particulière de sa conscience, pour se préparer à la Communion pascale.

D. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. La recevoir avec beaucoup de résignation à la volonté de Dieu, et, si elle devient dangereuse, se préparer chrétiennement à la mort.

D. Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ses proches ou de ses amis dangereusement malade ?

R. Il doit l'engager à mettre ordre à ses affaires et à se procurer l'assistance d'un prêtre, et la réception des derniers Sacremens..

D.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Sacremens.

D. Qu'est-ce qu'un Sacrement ?

R. C'est un signe sensible institué par Notre-Seigneur Jesus-Christ pour nous sanctifier.

D. Pourquoi dites-vous qu'un Sacrement est un signe sensible.

R. C'est un signe parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; il est sensible parce qu'il tombe sous nos sens.

D. Combien Jésus-Christ a-t-il institué de Sacremens ?

R. Sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois les mêmes Sacremens ?

R. Oui, excepté le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

• D. Quels sont les Sacremens que l'on ne doit recevoir qu'en état de grâce.

R. Tous : excepté le Baptême et la Pénitence.

• D. Qu'arriverait-il si l'on recevait les autres Sacremens en état de péché mortel ?

R. On se rendrait coupable d'un sacrilège.

D. Qu'est-ce qu'un *Sacrilège* ?

R. C'est la profanation d'une chose sainte ; plus

la chose que l'on profane et sainte, plus le sacrilège est énorme.

ARTICEL I.

Du Baptême.

* D. Qu'est-ce que le Baptême ?

R. C'est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait Chrétiens et enfans de Dieu et de l'Eglise.

D. Toute personne peut-elle donner le Baptême ?

R. Oui, dans le cas de nécessité seulement.

* D. Quelle est la manière de baptiser ?

R. On verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en disant : *Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

ARTICLE II.

De la Confirmation.

* D. Qu'est-ce que la Confirmation ?

R. C'est un Sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

* D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. C'est la troisième personne de la Sainte Trinité. (a).

(a) Le reste de ce Chapitre ne doit être exigé que des enfans qui se préparent prochainement à la Confirmation.

• D. Pourquoi nous est-il donné dans la confirmation ?

R. Pour nous rendre parfaits Chrétiens.

• D. Comment la confirmation nous rend-elle parfaits Chrétiens ?

R. En nous donnant la force de confesser Jésus-Christ.

• D. Qu'est-ce que Confesser Jésus-Christ ?

R. C'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.

• D. Jésus-Christ exige-t-il que nous nous déclarions de la sorte ?

R. Oui, puisqu'il dit dans l'Évangile qu'au jour du jugement il confessera devant son Père céleste ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui auront rougi de lui et de sa doctrine.

D. Par qui est administré la Confirmation ?

R. Par l'Évêque.

D. Quelles cérémonies emploie-t-il pour consacrer ce Sacrement ?

R. Il prie pour ceux qu'il confirme, leur impose les mains, et leur fait une onction sur le front en forme de croix avec le Saint Chrême.

D. Que signifie l'imposition des mains de l'Évêque sur ceux qu'il confirme ?

R. Elle signifie que le Saint-Esprit vient reposer dans l'âme de ceux qui reçoivent ce Sacrement avec de bonnes dispositions.

D. Qu'est-ce que le Saint Chrême ?

R. C'est un composé d'huile et de baume, consacré par l'Evêque, le Jeudi Saint.

D. N'y a-t-il pas quelque autre cérémonie dans l'administration de ce sacrement ?

R. Oui, l'Evêque donne un léger soufflet à ceux qu'il confirme, en disant : *que la paix soit avec vous.*

D. Pourquoi donne-t-il ce soufflet ?

R. Pour nous apprendre à endurer patiemment, à l'exemple de Jésus-Christ, toutes sortes d'injures.

* D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation ?

R. Il faut y apporter : 1^o. La connaissance des mystères de la religion : 2^o. L'état de grâce sanctifiante : 3^o. Un grand désir de recevoir le Saint-Esprit.

D. Est-ce offenser Dieu que de ne pas recevoir la confirmation ?

R. Oui, si c'est par négligence, par mépris, ou par attachement au péché.

* D. Y a-t-il quelque motif particulier de recevoir dignement la Confirmation ?

R. Oui, c'est qu'on ne la reçoit qu'une seule fois dans sa vie.

ARTICLE III.

De l'Eucharistie (a).

§ 1.

De l'Eucharistie en général.

* D. Qu'est-ce que l'Eucharistie ?

R. C'est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin.

* D. Par quelles paroles se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Par les paroles de la consécration que le Prêtre prononce.

* D. Quel est l'effet de ces paroles ?

R. Par les paroles de la consécration, le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de Jésus-Christ.

D. Comment appelle-t-on ce changement ?

R. On l'appelle *transubstantiation*, c'est-à-dire changement d'une substance en une autre.

(a) On a placé ici l'Eucharistie pour conserver l'ordre que les Sacremens tiennent entre eux, sans prétendre gêner la liberté des Catéchistes qui aimeraient mieux faire précéder la Pénitence.

* D. Ne reste-t-il rien du pain et du vin après la consécration ?

R. Non, il n'en reste que les espèces ou apparences.

D. Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences ?

R. J'entends ce qui peut tomber sous nos sens, comme la figure, la couleur et le goût.

D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ sous les espèces du pain ?

R. Il y a aussi son sang, son âme, sa divinité, en un mot, toute la personne de Jésus-Christ.

* D. Et sous les espèces du vin ?

R. Jésus-Christ y est aussi tout entier.

D. Quand l'hostie est partagée, sous quelle partie est Jésus-Christ ?

R. Il est tout entier en chaque partie.

D. Celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie, ou qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus-Christ tout entier ?

R. Oui, parce que Jésus-Christ est tout entier sous chaque espèce, et sous chaque partie des espèces.

D. Faut-il adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?

R. Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la Divinité.

§ 2

De la Messe.

D. Où se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Il se fait à la Sainte Messe.

D. Qu'est-ce que la Messe ?

R. C'est l'offrande du corps et du sang de Jésus-Christ faite à Dieu par le Prêtre.

D. De quoi faut-il principalement s'occuper pendant la Messe ?

R. Il faut y offrir Jésus-Christ à la Sainte Trinité, dans les intentions pour lesquelles il s'offre lui-même.

D. Quelles sont ces intentions ?

R. Les voici : 1^o. Adorer Dieu ; 2^o. Apaiser sa colère ; 3^o. Lui demander ses grâces ; 4^o. Le remercier de tous ses bienfaits.

D. Comment à l'aide de ces quatre points, peut-on assister à la Messe avec fruit ?

R. On peut, 1^o. depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Evangile, adorer Dieu et s'annéantir devant lui. 2^o. Depuis l'Evangile jusqu'à l'Elévation, apaiser sa colère en s'humiliant de ses péchés. 3^o. Depuis l'Elévation à la Communion, lui demander ses grâces. 4^o. De la Communion à la fin de la Messe, le remercier de tous les bienfaits qu'on a reçus de lui. Cette méthode est particulièrement recommandée aux personnes qui ne savent pas lire.

§ 3.

De la communion.

* D. Qu'est-ce que communier ?

R. C'est recevoir le Sacrement de l'Eucharistie.

D. En quelles occasions est-on obligé de communier ?

R. En trois occasions principales : 1^o. Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion, on est suffisamment préparé, au jugement des prêtres. 2^o : Tous les ans, à Pâques, selon le quatrième Commandement de l'Eglise. 3^o. Quand on est en danger de mort.

* D. Quelles dispositions de l'âme faut-il apporter à la Sainte Communion ?

R. La première est d'être en état de grâce. La seconde est un grand désir de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ.

* D. Qu'appellez-vous être en état de grâce ?

R. C'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

* D. Celui qui communierait en péché mortel, recevrait-il véritablement Jésus-Christ ?

R. Oui, mais il profanérait son corps et son sang.

D. Doit-on aussi apporter à la communion quelques dispositions du corps ?

R. Oui, il faut, 1^o. être proprement et mo-

destement vêtu, 2. n'avoir ni bu ni mangé, depuis minuit, excepté pour la Communion en Viatique.

D. Peut-on communier hors le temps de la Messe ?

R. On ne le doit pas faire sans quelque raison.

D. De quoi faut-il s'occuper pendant la Messe où l'on doit communier ?

R. Des sentimens exprimés dans la prière suivante, que les personnes ne sachant pas lire peuvent répéter plusieurs fois.

Prière avant la Communion.

“ Divin Jésus ! puisque je ne vous vois pas des
 “ yeux du corps, je crois que c'est vous même qui
 “ allez vous donner à moi dans la Sainte Commu-
 “ nion. Hélas ! Je suis extrêmement indigne d'une
 “ telle faveur, après vous avoir tant de fois désho-
 “ noré. Mais votre bonté infinie dompte mon cœur
 “ rebelle, me fait gémir de mes péchés, me rem-
 “ plit d'amour pour vous et du plus ardent désir de
 “ vous recevoir. Venez donc, Sauveur du monde :
 “ purifiez mon âme de toutes ses tâches, et éta-
 “ blissez-y votre règne pour toujours.”

D. Que faut-il faire après avoir communié ?

R. Il faut faire l'action de grâces, qui doit durer au moins un quart d'heure.

D. En quoi consiste cette action de grâces ?

R. Elle consiste principalement à remercier

Notre Seigneur de s'être donné à nous, et à nous offrir à lui sans réserve.

Ceux qui ne savent pas lire peuvent employer le temps de l'action de grâces à répéter la prière suivante :

Prière après la Communion.

“ Il est donc vrai, Rédempteur des hommes, que vous habitez en moi, et que je suis en possession de votre corps, de votre sang, de votre âme et de votre divinité. Recevez, ô mon Dieu, les adorations profonde que j'unis à celles que les Anges et les Bienheureux vous rendent dans le Ciel. O quel amour, quels remerciemens pourront jamais répondre à la faveur que vous m'avez faite! Acceptez, Divin Jésus, l'offrande de tout ce que j'ai et de tout ce que je suis, disposez-en selon votre bon plaisir, et accordez-moi la grâce de ne jamais vous déplaire.”

D. Que faut-il penser de ceux qui, sans action de grâces, sortent de l'église presque aussitôt après avoir communie ?

R. Il faut penser qu'ils sont malades ou appelés pour quelque pressant devoir de religion ou de charité, sans cela ils se rendraient coupables d'une grande irrévérence.

D. Comment doit-on passer la journée dans la quelle on a eu le bonheur de communier ?

R. On doit la passer dans le recueillement, élever souvent son cœur à Dieu, faire, s'il est possible, une visite au Saint Sacrement dans

l'après-dinée, et se rappeler avec amour et reconnaissance la faveur qu'on a reçue ce jour-là.

ARTICLE IV.

De la Pénitence.

D. Qu'est-ce que la Pénitence ?

R. C'est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

D. Où reçoit-on le Sacrement de Pénitence ?

R. On le reçoit dans le lieu où l'on se confesse ; c'est-à-dire ordinairement au confessionnal.

D. Que faut-il faire pour recevoir le Sacrement de Pénitence ?

R. Il faut confesser avec douleur tous ses péchés à un prêtre approuvé, et en demander pardon à Dieu, dans la résolution de satisfaire.

§ 1.

De l'Absolution.

D. Reçoit-on le Sacrement de Pénitence toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non, mais seulement lorsque le Prêtre donne l'absolution.

D. Qu'est-ce que l'absolution ?

R. C'est le pardon des péchés, accordé par le Prêtre, au nom de Jésus-Christ.

D. Est-ce que les Prêtres ne pardonnent pas les péchés toutes les fois qu'on se confesse.

R. Non : ils jugent quelquefois nécessaires de différer le pardon ou l'absolution, pour s'assurer des dispositions des pénitens.

D. Que doit faire un pénitent, quand le confesseur lui diffère l'absolution ?

R. Il doit se soumettre à ce délai avec humilité, en éloigner la cause, et se mieux préparer pour une autre fois.

§ 2.

De la Confession.

D. Qu'est-ce que la Confession ?

R. C'est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un Prêtre, pour en recevoir l'absolution.

D. Quelles qualités doit avoir cette déclaration.

R. Elle doit être humble, sincère et entière.

D. En quoi consiste l'humilité de la Confession ?

R. Elle consiste à déclarer ses péchés avec une grande confusion d'avoir offensé Dieu.

D. En quoi consiste la sincérité de la Confession ?

R. A déclarer ses péchés simplement, tel qu'on les connaît, sans exagération ni excuse.

D. En quoi consiste l'intégrité de la Confession ?

R. Elle consiste à déclarer tous les péchés mortels que l'on a commis, autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen.

D. Faut-il aussi déclarer le nombre de fois que l'on a commis chaque péché ?

R. Oui.

D. Ne serait-ce pas assez de dire, j'ai commis ce péché souvent, quelquefois, plusieurs fois, etc.

R. Non : cette sorte de Confession ne serait pas entière.

D. Faut-il aussi déclarer les circonstances de ses péchés ?

R. Oui, quand elles changent l'espèce du péché, ou qu'elles en aggravent notablement la malice.

D. Donnez un exemple d'une circonstance qui change l'espèce du péché ?

R. Avoir volé un vase sacré, n'est pas simplement un vol, mais encore un sacrilège.

D. Donnez un exemple d'une circonstance qui aggrave notablement la malice du péché ?

R. Si j'ai dit du mal de mon prochain par

vengeance, mon péché est plus grave que que si c'était par une simple envie de parler.

• D. Serait-ce un grand mal de cacher à confesse un péché mortel, ou quelque circonstance mortelle d'un péché ?

R. Oui, ce serait faire une confession nulle et sacrilège.

• D. A quoi serait obligée une personne qui aurait fait une telle Confession ?

R. A la recommencer, et à accuser en particulier le crime qu'elle aurait commis en cachant ce péché ou cette circonstance.

• D. Et si l'on oubliait dans sa confession un péché mortel ou une circonstance grave, faute de s'être suffisamment examiné, serait-on coupable ?

R. Oui, on le serait.

§ 3.

De l'Examen de Conscience.

D. Comment faut-il se préparer à l'examen de sa conscience ?

R. Par les sentimens exprimés dans la prière suivante, rédigée pour les personnes qui ne savent pas lire.

Prière avant l'Examen de conscience.

« Me voici rendu à vos pieds, ô mon Dieu ! pour vous déclarer, dans la personne de votre ministre,

“ tous les péchés dont je suis coupable. Accordez-
 “ moi la grâce de les connaître et de les confesser
 “ tous avec sincérité, et de les détester de tout
 “ mon cœur.”

• D. Comment faut-il s'examiner ?

R. En se rappelant ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions.

D. Comment peut-on connaître si l'on a offensé Dieu par ses pensées, ses paroles, ses actions ou ses omissions ?

R. En les confrontant avec les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, pour voir en quoi elle y sont conformes ou opposées.

D. Donnez-en des exemples.

R. Par exemple, en méprisant mes parens je pèche par pensée contre le quatrième Commandement de Dieu : en tenant des discours deshonnêtes, je pèche par parole contre le sixième : en prenant le bien d'autrui, je pèche par action contre le cinquième ; en manquant la Messe un jour d'obligation, je pèche par omission contre le second Commandement de l'Eglise.

D. Faut-il s'examiner encore sur quelques autres points ?

R. Oui, il est à propos de s'examiner encore sur les péchés capitaux, sur ses habitudes et passions dominantes, sur les devoirs de son état, sur les personnes qu'on a fréquentées, et les lieux où l'on a été.

D. Combien faut-il mettre de temps à l'examen de sa conscience avant la confession ?

R. Le temps qu'on mettrait raisonnablement à préparer une affaire d'importance.

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Par un acte de Contrition.

D. Faites un acte de Contrition.

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret, etc.,
page 7.

§ 4.

De la Confession,

D. Suffit-il de déclarer ses péchés au Prêtre pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non : il faut de plus et nécessairement en avoir la contrition.

D. Qu'est-ce que la Contrition ?

R. C'est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser.

D. Pour croire qu'on a cette douleur, suffit-il d'avoir bien articulé un ou plusieurs actes de Contrition ?

R. Non : il faut que la contrition soit dans le cœur, car elle doit être intérieure.

D. Pouvons nous par nos propres forces concevoir cette douleur ?

R. Non : elle est un don de Dieu, qu'il faut

E

lui demander humblement, et qui ne peut venir que de lui.

D. Si l'on était affligé d'avoir offensé Dieu, à cause du déshonneur ou de la perte temporelle qui en a été la suite, aurait-on une Contrition suffisante ?

R. Non : ce serait une douleur tout humaine, au lieu que la Contrition pour nous mériter le pardon de nos péchés, doit nous être *surnaturelle*.

D. Sur quel motif doit donc être appuyée notre Contrition ?

R. Les voici : 1^o. La bonté infinie de Dieu que nous avons offensé. 2^o. Les bienfaits de Dieu envers nous, et notre ingratitude. 3^o. La passion et la mort de Jésus-Christ dont nos péchés sont la cause. 4^o. L'enfer que nous avons mérité et le Paradis que nous avons perdu.

D. La douleur d'avoir offensé Dieu doit-elle être bien grande ?

R. Le péché étant le plus grand de tous les maux, il faut que la douleur de l'avoir commis soit aussi la plus grande de toutes les douleurs. Voilà pourquoi la Contrition doit être *souveraine*.

D. Pourrait-on obtenir le pardon, en ne détestant qu'une partie de ses péchés mortels ?

R. Non ; parce que la contrition doit être *universelle*.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu doit-elle être prise seulement pour un temps

limité, comme pour quelques jours ou pour quelques semaines ?

R. Non : elle doit être prise pour toujours.

§ 5.

Exercice pour la Confession.

D. Quand le moment de se confesser est arrivé que faut-il faire ?

R. Il faut s'aller mettre à genoux auprès du confesseur, de manière à ne point le regarder en face, faire sur soi le signe de la croix, et dire :

En Français ou en Latin.

Mon Père, bénissez moi parce que j'ai péché. *Benedic mihi, Pater, quia peccavi.*

Je me confesse à Dieu. *Confiteor Deo, etc., etc. page 5.*

Jusqu'à par ma faute. *Jusqu'à mea culpa.*

D. Que fait-on ensuite ?

R. On dit combien il y a de temps que l'on n'a été à confesse, si l'on a reçu l'absolution la dernière fois, et si l'on a accompli la pénitence imposée ; puis on commence sa confession en disant à chaque article : *Je m'accuse de, etc.*

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il dire ?

R. Il faut dire : “ Je m'accuse, de plus, de
 “ bien d'autres péchés que je ne connais pas, et
 “ de ceux de toute ma vie ; j'en demande à Dieu
 “ pardon, et à vous, mon Père, la Pénitence, et
 “ l'absolution.”

D. Comment faut-il recevoir les avis du con-
 fesseur ?

R. Il faut les recevoir avec beaucoup de
 respect, de désir de les mettre en pratique,
 et se soumettre à la pénitence qu'il impose,
 puis achever le *Confiteor* quand il en donne le
 signal.

En Français.

En Latin.

Par ma faute, etc.

Meâ culpâ, etc.

D. Si le confesseur juge à propos d'accorder
 l'absolution que faut-il faire ?

R. Il faut, pendant qu'il la donne, renouve-
 ler son Acte de Contrition ; puis se retirer à l'é-
 cart ; remercier Dieu de la grâce que l'on vient
 de recevoir, et faire sa pénitence aussitôt que pos-
 sible.

D. En quels termes faut-il remercier Dieu,
 après avoir reçu l'absolution ?

R. Ceux qui ne savent pas lire, peuvent le faire
 par la prière suivante, et la répéter autant de fois
 qu'il leur plaira.

Prières après la confession.

“ Je ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu! Par
 “ la vertu du Sa-rement que je viens de recevoir,
 “ vous avez guéri les plaies de mon âme; vous m’a-
 “ vez reçu en grâce ; vous avez fait revivre le
 “ mérite de mes bonnes œuvres qui étaient mortes
 “ par le péché ; vous avez changé en une peine
 “ temporelle, la peine éternelle qui était due à mes
 “ iniquités. Accordez-moi, ô mon Dieu ! le don
 “ de la persévérance dans votre service. Ah !
 “ plutôt mourir mille fois que de vous abandonner
 “ de nouveau.”

§ 6.

De la Satisfaction.

• D. Qu'est-ce que la Satisfaction ?

R. C'est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché ?

D. Comment peut-on satisfaire à Dieu ?

R. On satisfait à Dieu, 1. par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et patience. 2. Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3. Et principalement par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le confesseur impose.

D. Pouvons-nous par nous-mêmes satisfaire à la justice divine ?

R. Non ; il n'y a que Jésus-Christ, notre souverain médiateur, qui puisse donner du mérite à nos satisfactions, en les offrant lui-même à Dieu son père.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. En réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Qu'appelle-t-on *Indulgence* ?

R. Ce sont des grâces que l'Eglise accorde à ses enfans pour la rémission des peines temporelles dues à leurs péchés.

D. Que faut-il faire pour gagner une Indulgence ?

R. Il faut être en état de grâce, et accomplir à la lettre les conditions auxquelles le Pape ou l'E-vêque l'a accordée.

ARTICLE V.

De l'Extrême-Onction.

D. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction ?

R. C'est un Sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. En quel temps faut-il recevoir l'Extrême-Onction ?

R. Quand on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

ARTICLE VI.

De l'Ordre.

• D. Qu'est-ce que l'Ordre ?

R. C'est un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions Ecclésiastiques, et la grâce de les faire dignement.

ARTICLE VII.

Du Mariage.

• D. Qu'est-ce que le Mariage ?

R. C'est un Sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. A quoi s'exposent ceux qui se marient en péché mortel ?

R. Outre la profanation du Sacrement, dont ils se rendent coupables, ils s'exposent encore à attirer sur eux et sur leurs enfans la malédiction de Dieu.

FIN.

JEUNES D'OBLIGATION.

Tels qu'ils doivent être observés d'après l'indult, accordé au diocèse de Québec par N. S. P. le Pape Grégoire XVI. le 7 Juillet 1844. (1)

- 1°. Les Quatre-temps (ou)
Les premiers mercredi, vendredi et samedi,
après le 1er dimanche du Carême,
après la fête de la Pentecôte,
après le 14 septembre,
après le 13 décembre ou après le 3me dimanche
de l'Avent.
- 2°. Le carême tout entier, excepté les dimanches.
- 3°. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.
- 4°. Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres
St. Pierre et St. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.
N. B. Lorsqu'une de ces vigiles arrive le dimanche, le
jeûne s'observe le samedi précédent.

LES JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

(1) *D'après le même indult.*

- 1°. Tous les jours des Quatre-temps de l'année.
- 2°. Tous les vendredis de l'année, excepté celui où
tomberait la fête de Noël.
- 3°. Les jours des vigiles où l'on observe le jeûne.
- 4°. Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants.
- 5°. Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq
premières semaines de Carême.
- 6°. Le dimanche des Rameaux et les six jours de la
semaine-sainte.
- 7°. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. Les jours de semaine de Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines, on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et il n'est pas permis de faire usage de poisson dans ce repas.

ndull,
P. le
(1)

imanche

hes.

apôtres
oussaint.
anche, le

ENCE.

éc.
celui où

eûne.

s suivans.
des cinq

ours de la

t.

il y a dis-
mardis et
aire qu'un
usage de

